

Nos activités au niveau régional

Bourgogne-Franche-Comté :

Janvier : Traditionnelle galette qui nous permet de renouer les liens avec les membres les moins actifs.

Février : Plusieurs membres de l'association ont participé au voyage en Espagne organisé par le club cycliste SCO Dijon.

Avril : Visite du village de Salives et du parc des forêts de Leuglay.

Juin : Assemblée régionale à Arcenant précédée, pour les courageux d'une participation au désherbage / débroussaillage du site.

Juillet : Visite et pique-nique à la ferme du Leuzeu, haut lieu des maquis de la région dijonnaise toujours en cours de restauration.

Septembre :

- Visite du centre de tri des ordures de l'agglomération dijonnaise avec présentation de la façon dont doivent être classés les différents types et la couleur de la poubelle qui doit les recevoir.

- Visite du musée de l'électricité. Après un rappel de nos cours de physique du lycée, présentation des matériels anciens d'électroménager, de radio et de téléphonie. Cela nous a ramenés 50 ans en arrière.

Décembre :

- Visite des archives départementales. Une salle d'exposition nous était réservée avec une présentation spéciale de pièces des archives des EEDF.

- Un des membres de l'AAEE faisant partie d'une chorale, nous avons pu assister au concert de Noël.

- Réveillon dans un gîte du Jura renforcé par des participants de Franche-Comté. Neige et ciel bleu.

Thème du réveillon : kitch. Cela a été l'occasion de se montrer avec des déguisements débridés dont les photos sont accessibles depuis le site de l'association, page régions Bourgogne. Nous avons aussi pu faire la visite de l'écomusée de la vie rurale au 17^{ème} siècle à la Chapelle des Bois.

Ne pas oublier la réunion mensuelle le premier mercredi de chaque mois au local des Chantalistes avec pique-nique en commun et qui se termine, pour ceux qui le souhaitent, par un après-midi chorale. Si vous voulez nous rejoindre, notre adresse mail : bourgogneaaee@laposte.net

Bretagne :

Juin : pique-nique sur la presqu'île de Conleau suivi d'une marche à Port Anna qui a réuni une dizaine d'anciens éclaireurs de la région vannetaise.

Décembre : le 9, (date anniversaire de la loi sur la laïcité de 1905) participation à l'inauguration du Menhir de la laïcité à Arradon. Nous avons été fort remarqués car nous portions le foulard, tant par les participants que par les journalistes qui nous ont mentionnés dans leurs articles.

Champagne-Ardenne : en raison de l'indisponibilité et/ou de problèmes de santé de certains, les anciens ne se sont réunis que deux fois, **en janvier** pour l'AG et la galette des rois et **en mars** pour une après-midi crêpes avec projection par les EEDF d'un film sur le Jamboree en Corée du Sud.

Hauts-de-France :

Janvier : assemblée générale AAEE Nord et Galette des Rois.

Mars :

- visite guidée au Musée des Beaux Arts à LILLE, thème : Moyen Âge/Renaissance.

- théâtre à la Ferme Dupire à VILLENEUVE-D'ASCQ : « La guerre aux Asperges » de Pierre LOUKI.

Avril : visite de l'Observatoire de LILLE.

Mai : journée à CASSEL : visite de l'exposition permanente au musée, repas à l'estaminet La Taverne Flamande, visite de l'exposition Nicolas EECKMAN, pot de l'amitié à La Table du Meunier.

Juin : visite de l'exposition « Peindre la nature, paysages impressionnistes du Musée d'Orsay » au MUBA à TOURCOING.

Septembre :

- journée à NOORDPEENE : visite du musée de la Bataille de la Peene, repas à l'Auberge de la Peene, musique traditionnelle flamande avec joueurs de cornemuse, Claude et Michel, contes, pot de l'amitié.

- spectacle des conteuses de l'association DIRE LIRE à la Ferme Dupire à VILLENEUVE-D'ASCQ, la recette a été versée aux Restos du Cœur de la région lilloise.

Décembre : Escape Room à VILLENEUVE-D'ASCQ.

Les reportages photos de Guy pour ces activités sont mis en ligne par Jean-Marie sur le site AAEE de la région.

Nos activités au niveau national

Le SADA organisé par Michèle Le Guillou, Jean-Paul Widmer, Claude et Jeanine Brossard a eu lieu du 11 au 17 mai, à Saint-Georges-de-Didonne près de Royan en Charente-Maritime aux Buissonnets, centre de vacances CAPFRANCE. Malgré une météo pluvieuse il s'est déroulé dans de bonnes conditions grâce à l'accueil particulièrement efficace et sympathique de nos hôtes. On peut retrouver les comptes rendus dans les T-U 203 et 204 ainsi qu'un reportage photo sur le site

<https://anciens-ecles.fr/>

L'Assemblée Générale s'est déroulée par une chaude journée ensoleillée de printemps, en présence de 34 adhérents, le dimanche 12 mai. La Présidente Françoise Blum / Loutre, empêchée de se déplacer pour des raisons médicales, a pu ouvrir l'AG par visioconférence.

Jacques Fusier a été vivement remercié pour l'excellence de son travail pendant de nombreuses années comme Commissaire aux comptes et toute l'assemblée lui a souhaité une meilleure santé. Guy Grard s'est proposé pour assurer dorénavant cette fonction.

Les élections au Comité Directeur :

4 membres dont le mandat arrivait à échéance, se représentaient : Jean-Paul Job, Thibaud Joffe, Jean-François Lévy et Michèle Le Guillou. Les participants à l'AG ont été informés de la démission de Guy Pradère pour raison de santé comme Trésorier puis Trésorier adjoint de l'association, fonctions qu'il a assurées avec compétence, efficacité et... humour pendant de nombreuses années. Des remerciements chaleureux lui ont été adressés. Guy est décédé le 13 septembre 2024 (voir l'hommage en son honneur dans T-U 205). Christine Mesnard puis Pierre Mesnard se sont présentés comme candidats au Comité directeur. Tous les candidats ont été élus ou réélus à l'unanimité pour 3 ans. C'est donc un CD « rajeuni » de 15 membres qui a pris en main les destinées de l'AAEE.

Le Comité Directeur qui a suivi l'AG a reconduit le bureau et l'a complété par la nomination de deux Trésoriers adjoints : Pierre Mesnard qui s'occupera de la gestion des comptes dans les régions « inactives » et Jean-Marie Petit qui s'occupera des adhésions.

Le SADNAT Corse a eu lieu à l'Île Rousse, cité balnéaire de la côte ouest, au cœur de la Balagne du 12 au 19 octobre. Un compte rendu est paru dans le T-U 205 ainsi qu'un reportage photo sur le site internet de l'AAEE. Comme prévu et souhaité par le Comité Directeur, une nouvelle formule a été expérimentée. À l'instar des

« SADAs mimosa » d'autrefois, réservés aux plus âgés de l'AAEE, il s'agissait d'organiser un séjour mieux adapté aux conditions physiques des membres actuels de l'association. Ceci pour permettre à chacun de vivre ce SADA à son rythme, sans contrainte et de choisir ses propres activités au gré de ses envies. Que Michel Francès soit vivement remercié d'avoir pris sur ses épaules l'organisation locale compliquée de ce SADNAT et ceci avec une aide très approximative des propriétaires de l'hôtel.

L'expérience a prouvé que finalement pour éviter un travail important et stressant d'organisation sur place, mieux vaut organiser un programme « adapté, tout compris » au départ, ce qui par ailleurs favorise la convivialité et évite la sélection par l'argent.

Trois comités directeurs ont eu lieu le 19 janvier en visio, le 12 mai en présentiel (2 personnes en visio) et le 29 octobre en visio.

Notre communication

Le T-U :

Sa publication trimestrielle a eu lieu aux dates prévues. Il va falloir se poser la question de son financement qui repose actuellement sur l'envoi de plus de 400 exemplaires alors que nous sommes moins de 200 adhérents qui cotisons, afin de pouvoir bénéficier d'un tarif postal intéressant. Cette façon de faire qui devait permettre de toucher d'éventuels nouveaux adhérents n'a pas fonctionné. Des propositions seront présentées et un débat va être organisé lors de cette AG.

Le site Internet :

Notre site s'est enrichi cette année dans différents domaines :

- de nombreux comptes rendus et reportages photos pour les régions Bourgogne et Hauts-de-France qui témoignent d'une véritable animation régionale de notre association.
- sans oublier les reportages photos des activités nationales.

Merci aux différents acteurs de ces rubriques pour leur collaboration.

Notons aussi :

L'enrichissement de la consultation des TU : visualisation des images en mode plein écran.

Certains documents validés par l'AG sont aussi en ligne (rapport moral de l'année...).

Une mise en réseau progressive de différentes informations permet à chacun de façon numérique :

- de remplir, de renouveler leur adhésion annuelle, de mettre à jour leurs coordonnées
- de s'inscrire à un séjour national
- de valider un pouvoir pour une AG...

Un tutoriel en vidéo est également proposé.

Ceci nous permet d'avoir une situation en temps réel et une archive de données numériques.

Notons que les trésoriers de région pourront mettre à jour ces données à partir des documents papier des adhérents qui n'utilisent pas une démarche en ligne. Un accès à la liste des informations de leur région est mis en place.

Notre site doit être un vecteur national d'informations en temps réel au service de nos adhérents.

Bonne navigation ou découverte sur <https://anciens-ecles.fr/>

Les archives :

Un SADA « Archives », ouvert à toute personne soucieuse de s'initier à la recherche, au classement et à la préservation informatisée de documents, est prévu du 21 au 28 septembre 2025 à Bellenaves dans l'Allier, sous la houlette de Jean-Paul (Widmer) et d'Alain (Bordessoulles), secrétaire de l'AHSL et responsable de l'ANE (**A**rchives **N**ationales **É**clés).

EEDF :

L'an passé, le passage de notre rapport moral consacré à notre regard sur la vie des E.E.D.F. commençait par l'interrogation "Comment renouveler notre regard sur les E.E.D.F. afin d'éclairer les Anciens sur ce mouvement auquel ils tiennent et dont ils peinent à en comprendre les ressorts et les soubresauts ?"

Il y a au moins deux niveaux d'observations possibles qui, associés, l'un à l'autre peuvent permettre de se faire une idée des "points forts" et des "fragilités" intrinsèques du mouvement des E.E.D.F. dont le qualificatif "Scouts et Laïques" paraît en ce début d'année 2025 être stabilisé et dont l'usage est croissant malgré une persistance de certaines réticences qui d'année en année s'atténuent.

Deux niveaux d'observations, le niveau institutionnel et le niveau de la vie locale et régionale dont le dynamisme repose sur les groupes et dans une certaine mesure sur les "centres et terrains". La situation des services vacances "Handicapés" mérite mention particulière comme l'an passé.

Sur le terrain, la diversité d'approches de l'identité collective EEDF reste forte mais devient une réalité assumée par le grand nombre. Il apparaît que l'autonomie relative des groupes favorise le maintien et le développement de ceux qui ont un projet pédagogique cohérent, ont une vision à long terme et intègrent (incluent) les parents volontaires dans l'encadrement et l'accompagnement adulte.

Les "Centres" dont la vocation s'avère différente selon les lieux et leur dimension à l'échelle du territoire ont acquis pour quelques uns une visibilité nouvelle récemment par une communication des équipes bénévoles "de gestion et d'animation" (C.G.A. = Comités de Gestion et d'Animation) sur leurs projets de développement et de rayonnement leur permettant de distinguer des Centres les plus connus et bénéficiant de l'accompagnement permanent salarié. L'engagement bénévole en sort ainsi renforcé et valorisé. Enfin, il importe de signaler que la fragilité des services vacances "Handicap" s'est vue confirmée en 2024. Après la fermeture du service de Châlons-sur-Saône en 2023, c'est le service d'Orléans qui a été fermé par décision du Comité Directeur en fin d'année 2024.

La vie institutionnelle reste donc marquée par des décisions marquantes et clivantes rendant le projet de l'association fragile et suscitant de nombreuses d'interrogations de la part des responsables. Les questionnements sur la gouvernance et la situation financière sont clairement installés dans la durée.

Les sujets clivants au nom des "valeurs" sont restés d'actualité comme par exemple le traitement des "violences sexistes et sexuelles". Une "feuille de route nationale" avait été adoptée en avril 2023. Son application a donné lieu à suspension à titre conservatoire de deux responsables de groupes et à une démarche officielle à leur rencontre auprès des services de l'État. Ces deux responsables ont choisi de faire appel à un avocat et les services de l'État n'ont pas confirmé, loin s'en faut les appréciations de la "Cellule de gestion et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles". Cet épisode a profondément marqué la région d'implantation des deux groupes et au-delà.

La fragilité persistante de la situation financière a conduit les instances nationales à augmenter la contribution des structures locales au fonctionnement de l'association, la faisant passer de 7% à 10%.

Le grand rassemblement national dénommé "Grand bivouac" prévu initialement en 2024 se déroulera en Auvergne du 21 au 25 juillet 2025. L'équipe d'organisation et les instances communiquent beaucoup via la "News Éclair" à propos de cet évènement national qui fait renouer le Mouvement avec les grands rassemblements.

Une évolution notable des statuts a eu lieu en 2024. Sa mise en œuvre mérite toute notre attention. La situation reste contrastée mais ne doit pas masquer le réel potentiel de développement qualitatif et quantitatif du Mouvement E.E.D.F., tout particulièrement à l'échelle des territoires par la création de nouveaux groupes locaux.

FAAS :

Contrairement à ce que l'on a pu « entendre » parfois, la FAAS (Fédération des associations d'Anciens et d'Adultes du Scoutisme français) existe toujours bel et bien ! Simplement, depuis le retrait d'Impeesa (composante des SGDF, relative à des adultes engagés en marge des « actifs », cible 30-50 ans), il est difficile de parler de « Fédération ». La FAAS reste toujours le lien national avec l' AISG (Amitié Internationale Scoute et Guide), à laquelle il a été déclaré 207 membres en 2023, d'où une facture de 519,57 €, reçue fin 2024 et réglée début 2025 ! En dehors de quelques courriers internes à son CA, cette transaction a été la seule activité propre de la FAAS, si l'on met à part la participation de deux de ses membres à la Conférence AISG de Madrid.

Soyons réalistes, il est maintenant très peu probable qu'une ou des associations viennent s'agréger à la FAAS. Il paraît donc judicieux de revoir au moins son nom, par exemple Formation, Fondation, Fraternité... pour ne pas changer de sigle, et de refondre complètement ses statuts (avec une ouverture à tout Ami du Scoutisme en France) comme cela avait d'ailleurs déjà été envisagé lorsque cette FAAS comptait 5 associations.

Accessoirement son Siège social, à Arcueil chez les SGDF, pourrait aussi être changé.

AHSL :

L'AHSL, Association pour l'Histoire du Scoutisme Laïque, née de la volonté de quelques membres de l'AAEE de mettre en avant l'Histoire de notre Scoutisme laïque et de ses membres remarquables, se base sur des textes et des témoignages. Ce n'est en aucun cas un cercle d'historiens ! Depuis sa création par Yvon (Bastide), ancien Président de l'AAEE, nombre d'ouvrages ont été publiés notamment sur l'engagement de jeunes en leur temps. En 2024, l'AHSL a beaucoup travaillé sur la réédition, fortement augmentée, du livre « Une jeunesse engagée » (Résistance...) qui va être mise en souscription ouverte à tous. Actuellement, animé par François (Daubin), ancien DG EEDF, son Conseil d'Administration se réunit une fois par mois (sauf vacances) et compte 9 membres dont une majorité de membres ou anciens membres de l'AAEE.

Pour privilégier sa liaison avec les EEDF, le DG de ces derniers en est membre de droit.

L'AHSL est ouverte à toute personne qui adhère à ses valeurs et donc, bien sûr, aux membres de l'AAEE.

AISG : Martine et Jean-François Lévy ont participé, en septembre, à la conférence mondiale de l' AISG (Amitié Internationale Scoute et Guide) Cette conférence a pris des décisions sur le fonctionnement de l' AISG et a décidé entre autres une hausse de cotisation de 6%. Des

présentations intéressantes ont été faites par certaines ANSG (Amitié nationale scoute et guide). La conférence a, conformément aux statuts, renouvelé la moitié du Comité mondial. Et comme d'habitude la conférence a permis de fructueux et agréables échanges avec d'autres participants. Dans les mois qui viennent la réunion de la sous-région Europe de l'ouest aura lieu du 10 au 14 octobre prochain aux Pays-Bas (près d'Eindhoven). Les détails sont disponibles sur le site <https://www.isgf.org/> en particulier le programme, le coût et les modalités d'inscription. La réunion de l'espace méditerranéen (qui regroupe ANSG d'Europe du sud et d'Afrique du nord et donne l'occasion d'échanges intéressants de part et d'autre de « notre Mer commune ») est programmée début novembre mais ce n'est pas confirmé compte tenu de problèmes rencontrés.

En guise de conclusion, le maintien de nos activités prouve notre vitalité et l'intérêt que nous portons à l'association. Et si nous constatons une baisse de nos effectifs, nous ne devons pas baisser les bras. Comme l'a écrit Octave Feuillet : « **L'espoir est comme le ciel des nuits : il n'est pas coin si sombre où l'œil qui s'obstine ne finisse par découvrir une étoile** ».

ÊTES-VOUS À JOUR DE VOTRE COTISATION 2025 ?

Elle est toujours du même montant de 40 € par personne et 60 € pour un couple avec possibilité de déduction fiscale.

Pour la régler, **LE PLUS SIMPLE POUR ÉVITER CHÈQUES ET TIMBRES : UTILISER LE SITE INTERNET DE L'AAEE** (www.anciens-ecles.fr).

Cliquez sur l'étoile rouge « **Actualités** » située à droite de la page d'accueil puis sur « adhésion 2025 » et ensuite suivre les instructions.

Si vous avez déjà participé à un séjour lors des années 2023-2024 ou adhéré en 2024, le formulaire en ligne sera déjà pré-rempli, vous avez la possibilité de modifier les informations indiquées si une mise à jour est nécessaire.

Vous recevrez, sur votre adresse mail, une confirmation de demande d'adhésion ainsi que les coordonnées de votre trésorier régional pour l'envoi d'un chèque éventuellement. Encore mieux : vous aurez l'IBAN du compte régional afin de pouvoir y effectuer un virement.

Attention votre adhésion ne sera validée qu'après réception de son montant. Alors, un reçu fiscal vous sera transmis.

Une vidéo expliquant la démarche à suivre sur notre site est proposée dans la rubrique : « Notre Association / Adhésion ».

Tout cela gratuitement sans passer par la Poste avec les risques de perte de chèques.

Pour ceux qui restent néanmoins réticents à l'usage d'internet, il reste toujours la solution du règlement par chèque

- soit prioritairement à votre Trésorier régional

Chèque à envoyer à l'ordre de : « AAEE ... suivi du nom de la région »

- soit au Trésorier national. Chèque à l'ordre de « AAEE ».

Si c'est votre première adhésion, n'oubliez pas de joindre un formulaire papier (modèle sur le site, rubrique : « Notre Association / Adhésion ».